



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 16 mars 2026

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à l'article 81 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire urgente suivante à Monsieur le Premier ministre.

La guerre contre l'Iran et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, font craindre des perturbations importantes dans l'approvisionnement mondial en pétrole et en gaz.

Le président américain a demandé récemment aux alliés de l'OTAN et aux pays dépendants du pétrole du Golfe de participer à la sécurisation du détroit d'Ormuz avant de poursuivre: "*L'OTAN pourrait avoir un très mauvais avenir si les alliés refusent d'aider à rouvrir le détroit d'Ormuz*".

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

1. Le Gouvernement considère-t-il que la sécurisation du détroit d'Ormuz relève d'une mission de l'OTAN?
2. Le Luxembourg a-t-il été sollicité, directement ou indirectement, dans le cadre d'une éventuelle opération internationale dans cette région ?
3. Est-ce que le Gouvernement a déjà clairement notifié aux autorités américaines que le Luxembourg ne participera pas à des opérations militaires dans la région du Golfe persique?
4. Comment le Gouvernement évalue-t-il l'impact de ces déclarations sur la solidarité et la crédibilité de l'Alliance atlantique ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Yves Cruchten
Député